



La CFJJB intègre FRANCE JUDO la saison prochaine : vous avez des questions, voici nos réponses.

Pourquoi le JJB intègre-t-il la FFJDA ?

Tout d'abord il faut savoir que la CFJJB était déjà en convention avec une autre fédération (la FFST). Donc le changement est d'un point de vue administratif une évolution et non une révolution.

La taille de la FFST ne permettait pas au JJB de prendre tout son potentiel et le JJB avait besoin d'appuis plus solides pour soutenir des propositions de créations de diplômes de professeurs professionnels (rémunérés) auprès du Ministère chargé des Sports.

Que va gagner le JJB à rejoindre la FFJDA ?

- Un appui fort pour créer des diplômes professionnels d'enseignement du JJB
- Une visibilité très importante pour notre discipline
- Une légitimité plus grande auprès des pouvoirs publics au niveau national, régional, départemental et municipal
- L'accès au plus grand réseau français de Dojos pour proposer des créations de sections de Jiu-Jitsu Brésilien
- La possibilité de travailler sur des dossiers tels que le statut de nos athlètes, la création de sections sports études, l'organisation de tournois au sein d'une fédération reconnue par le ministère chargé des sports

En résumé, nous sommes convaincus que le JJB sera plus visible, plus pratiqué, avec des professeurs et des compétiteurs ayant un statut plus sécurisé et ambitieux grâce à ce changement.

Pourquoi la FFJDA et pas une autre fédération ?

Le JJB a ses origines dans le Judo japonais. Il s'en est différencié et cette différence fait aussi sa richesse et doit être respectée. Il n'en reste pas moins que la FFJDA était le choix le plus logique pour accompagner le développement du JJB.

Est-ce que la FFJDA n'a pas cherché pendant des années à nuire au JJB ?

C'est une rumeur qui est fausse. La FFJDA n'a jamais entamé d'action administrative pour entraver le développement du JJB. En revanche l'ancienne équipe était peu favorable au rapprochement des disciplines. La nouvelle équipe dirigeante de la FFJDA s'est montrée ouverte, consciente et respectueuse des spécificités techniques et culturelles du JJB.

Est-ce que le JJB risque de perdre sa culture et sa spécificité ?

Non. La CFJJB intègre la FFJDA grâce à une convention (partenariat) et ne disparaît pas dans le Judo ! Tout le fonctionnement de la CFJJB que vous connaissez reste globalement identique.

Que pense l'IBJJF de cette convention avec le Judo ?

Chaque pays a ses différences dans la structuration du sport. Dans notre pays où les aspects administratifs sont déterminants, le développement d'un sport passe par les grandes fédérations agréées par le ministère.

Notre président, David Giorsetti, est en contact étroit avec les représentants de l'IBJJF depuis plus de 20 ans et a été choisi pour représenter l'IBJJF sur le territoire français. Ce rapprochement avec la FFJDA a été discuté avec l'IBJJF qui a une confiance totale dans le travail réalisé par M. Giorsetti pour développer le JJB dans le pays.

Quelles sont les intentions de la FFJDA vis-à-vis de l'IBJJF ?

Tous les signataires de la convention (CFJJB et FFJDA) savent que l'IBJJF restera le seul interlocuteur à l'international de la CFJJB qui la représente sur le territoire.

La FFJDA peut travailler dans le cadre du circuit de compétition Newaza avec d'autres partenaires mais cela n'a pas d'influence sur le travail de la CFJJB qui se fait en toute indépendance.

L'IBJJF reste le seul garant du système de classement, de graduation et de recensement des pratiquants de JJB.

Est-ce que nos tenues et notre règlement vont changer ?

Non. Le règlement international (IBJJF) est toujours appliqué sur tous nos événements. Les arbitres sont les mêmes et l'organisation des compétitions sera la même.

Les compétitions de JJB en France restent donc totalement inchangées.

Est-ce que nos passages de grades vont changer ?

Non. Le processus de validation des grades par la CFJJB et l'IBJJF reste identique.

Est-ce que les professeurs de Judo vont enseigner le JJB ?

Les professeurs de Judo devront passer les grades et les formations de la CFJJB pour pouvoir enseigner le JJB.

Est-ce que les professeurs de JJB vont enseigner le Judo ?

Les professeurs de JJB devront passer les grades et les formations de la FFJDA pour pouvoir enseigner le Judo.

Que deviennent les possesseurs du Diplôme d'Instructeur Fédéral (DIF) ?

Les possesseurs du DIF se verront remettre une équivalence vers le CFEB JJB (Certificat Fédéral d'Enseignement Bénévole) qui leur donnera les mêmes prérogatives.

Que se passe-t-il pour ceux dont la formation est en cours ?

Nous rentrerons en contact avec les personnes concernées pour leur proposer de compléter leur formation.

Est-ce que le JJB et le Newaza vont coexister ?

Oui. La CFJJB n'influe pas sur les décisions sportives de la FFJDA.

Est-ce qu'il y aura une équipe de France et un Pôle France en JJB ?

Nous travaillons activement sur ces projets pour permettre au JJB Français de progresser au niveau mondial. Nous mettrons en place prochainement des entraînements hebdomadaires de haut niveau pour les compétiteurs à l'Institut du Judo à Paris et dans un centre d'entraînement dans le sud de la France.

Est-ce que les pratiquants de Judo vont pouvoir se former au JJB ?

Nous allons mettre en place dès la rentrée à Paris un cours de découverte des fondamentaux du JJB pour celles et ceux qui souhaitent découvrir notre discipline.

Nous mettrons en place des ressources numériques (règlement, culture, technique) pour permettre une meilleure compréhension de notre discipline pour celles et ceux qui le souhaitent.

Est-ce que les grades issus d'autres fédérations internationales ou du Judo seront reconnues en JJB ?

Non, la CFJJB ne reconnaît que la base de données IBJJF.

Est-ce que les compétitions se feront en Ne-waza ?

Non. Le système de compétition de la CFJJB reste inchangé.

Pourquoi les compétitions restent-elles payantes ?

La qualité et les standards de nos compétitions, calibrés selon les standards internationaux de l'IBJJF ont fait le succès de notre discipline et ne peuvent être atteints sans une participation juste des bénéficiaires.

Cette inscription payante garantit la mise en place d'un grand nombre de catégories (ceintures, âge, poids...) permettant l'accès à l'expérience de la compétition dans des conditions équitables au plus grand nombre. Le professionnalisme de l'organisation est le garant de la qualité de l'arbitrage et du respect des horaires de passage des combattants. Cet engagement garanti également la présence des athlètes et le respect de la catégorie d'inscription évitant ainsi une perturbation de l'ensemble du championnat.

Les compétitions de la CFJJB, avec 300 à 1000 inscrits (nombre en constante augmentation) représentent un succès de fréquentation rare dans l'univers des sports de combat.

L'inscription payante aux compétitions alors que la fédération fonctionne sans subventions extérieures permet donc la qualité, le professionnalisme et le respect des combattants.

Est-ce que le No-Gi va continuer ?

Oui. Le JJB intègre la FFJDA en tant que discipline associée, donc en tant que discipline à part entière. Le fait que le Judo se fasse en kimono (Gi) ne change rien au fait que le JJB a une dimension Gi et une dimension No Gi.

Est-ce qu'il y aura de nouvelles compétitions ?

Absolument. Nous enrichissons l'offre par de nouvelles compétitions dans les DOM-TOM ainsi qu'en métropole avec en particulier davantage de compétitions enfants (le calendrier prévisionnel sera en ligne dès septembre).

Est-ce que les représentants du Judo vont voter ou avoir leur mot à dire sur les choix de la CFJJB ?

Non, chaque structure (FFJDA et CFJJB) ne consulte que ses pratiquants (Judo ou JJB).

Est-ce que les représentants du JJB vont voter ou avoir leur mot à dire sur les choix de la Fédération Française de Judo ?

Non, chaque structure (FFJDA et CFJJB) ne consulte que ses pratiquants (Judo ou JJB).

Est-ce que la licence sera la même pour le JJB et pour le Judo ?

Non. Il faudra une licence de Judo pour pratiquer le Judo et une licence de JJB pour pratiquer le JJB. Chaque structure (FFJDA et CFJJB) est libre de proposer des événements ouverts à tous.

Où pourra-t-on acheter sa licence ?

La procédure ne change pas. Le professeur se rendra sur le site de la CFJJB, dans son espace club, comme lors des saisons précédentes.

Comment recevrons-nous les licences ?

Comme il a été annoncé en début de saison, la CFJJB a entrepris un travail de dématérialisation des licences. Le professeur et ses élèves recevront leurs licences par mail. Nous comptons sur la collaboration des professeurs pour mettre à jour dès aujourd'hui les adresses mail des élèves dans le compte club.

Est-ce qu'il sera possible de prendre les deux licences ?

Bien sûr. Tout pratiquant est libre de pratiquer autant de disciplines qu'il le souhaite du moment qu'il suit les procédures d'adhésion de chaque structure.

Quel sera le prix de la licence ?

La licence passe à 40 euros pour les adultes et les enfants. Ce changement est administrativement nécessaire car il correspond au prix de la licence FFJDA. La différence sera investie pour améliorer l'offre faite aux pratiquants, notamment aux enfants. Avec votre soutien, nous pourrons vous montrer que le JJB va profiter de ce changement. De plus nos adhérents bénéficieront d'une assurance plus complète avec de meilleures garanties en cas d'accident.

Faut-il continuer à acheter une licence IBJJF pour participer aux compétitions IBJJF en France ?

Oui. Il faut une licence IBJJF pour participer à toute compétition IBJJF en France ou ailleurs.

Est-ce qu'il faudra un diplôme de Judo pour enseigner le JJB ?

Non. Nous travaillons à la création de diplômes spécifiques au JJB. Notre présence au sein de la FFJDA est un atout pour ce projet.

Mais en résumé ?

Pour aider à comprendre ce changement, il faut savoir que :

- La CFJJB rejoint la FFJDA par une convention mais ne disparaît pas.
- La CFJJB était déjà en convention avec une fédération (FFST) auparavant, il s'agit donc d'un fonctionnement que nous connaissons.
- Le JJB reste une discipline 100% à part comme l'est déjà, par exemple, le Kendo, au sein de la FFJDA.